Compte rendu de la réunion du Bureau

S.M.S. section Athlétisme

Lundi 17 septembre 2018

Salle Steenman - Saint Michel sur Orge

Ordre du jour :

- Premier bilan du forum et des inscriptions
- Tour de table par secteur de responsabilité
- Points à développer
  - ✓ Les entraîneurs et les horaires
  - ✓ La réunion de rentrée des parents du 1ier octobre
  - ✓ Le cross des jeunes
  - ✓ La réunion de rentrée du Hors Stade
  - ✓ Le stage de printemps 2019
- Questions diverses

Présents :

- Patrick COSPEREC
- Michel CREUZOT
- Patricia CREUZOT
- Stephen CREUZOT
- Erwan HERVEIC
- Jean-Philippe LENORMAND
- Catherine MAZET
- Claire MERKEL
- Gilles MONTANARI
- Monique SALSAC
- Pascal SALSAC
- Cyril TRENTIN
- Jean-Charles TROUABAL

Absent excusé :

- Philippe DELAHAYE

La séance est ouverte à **20h30**.

En préambule de ce premier bureau de la saison, Monique SALSAC tient à remercier les membres de l'ancien bureau dont l'action lui a permis de prendre la présidence d'une section en bonne santé. Elle souligne la qualité des transmissions de témoin entre les anciens et les nouveaux responsables. Ses remerciements et encouragements vont aussi vers tous les bénévoles qui par leur engagement et leur travail, souvent peu mis en lumière, permettent à notre club de fonctionner. On pense notamment en cette période, au traitement des inscriptions : forum des associations, permanences, accueil, explications, vérification des dossiers, enregistrement des licences, etc.

La Présidente signale qu'elle souhaite la participation de l'ensemble du bureau pour les réunions dites plénières où les décisions importantes seront prises. D'autres réunions de bureau plus thématiques seront organisées pour lesquelles la date sera préférentiellement choisie avec les responsables des secteurs requis.

Une partie du bureau étant constitué de nouveaux membres de la section, il est procédé à un tour de table de présentation.

1- Premier bilan du forum et des inscriptions

Patricia CREUZOT dresse un premier bilan.
Dans les catégories Ecole d'Athlétisme : une quarantaine de dossiers a été reçue et 15 athlètes sont déjà licenciés.
En catégorie Benjamins, 10 athlètes étaient présents à la 1ière séance dont 6 sont déjà licenciés.
En catégorie Minimes, 20 athlètes étaient présents à la 1ière séance dont 8 sont déjà licenciés.
En catégorie Cadets, 17 athlètes étaient présents à la 1ière séance dont 10 sont déjà licenciés.
En catégorie Juniors, Espoirs et Séniors, peu de dossiers sont parvenus. On note l'arrivée de deux nouveaux juniors.
Le groupe Hors Stade compte 12 licenciés à ce jour et enregistre l'arrivée de 3 nouveaux. L'effectif de ce groupe devrait atteindre la trentaine.
A période constante, il semble que l'effectif de la section soit légèrement supérieur à celui de la saison 2017-2018.
Il est rappelé que nous avons la possibilité d'inclure des athlètes non licenciés dans nos entraînements, à titre d'essai, jusqu'au 30 septembre prochain.

2- Tour de table par secteur de responsabilité

Stephen CREUZOT fait un état de la première commande des nouveaux maillots auprès de la société Omnisport. Les teeshirts pour les catégories jusqu'à benjamins (<14 ans) ont été livrés. La livraison des débardeurs et teeshirts jeunes et adultes est prévue dans 4 semaines environ.
Les différentes instances concernées ont été informées du changement de maillot de SMS Athlé.
Une démarche avait été engagée auprès d'Intersport. Malheureusement, le calendrier proposé n'était pas compatible avec nos délais d'engagement possible du budget.
A noter, l'avantage non négligeable du maintien par Omnisport du coût unitaire des maillots pour la saison prochaine, quelle que soit la quantité commandée.

Gilles MONTANARI présente l'état d'avancement de notre partenariat avec Intersport Sainte-Geneviève-des-Bois. Les licenciés de la section pouvaient déjà bénéficier d'une réduction de de 15 à 30% sur le rayon Running (sans possibilité de cumul avec d'autres offres ou soldes, et à l'exclusion de la marque propre d'Intersport : Pro Touch). Ce bénéfice est maintenu, mais avec une clause restrictive supplémentaire : il faut acquérir et présenter la carte de fidélité du magasin (gratuite). Gilles précise qu'en cas de problème en caisse, il faut demander l'intervention de Gilles DUMINY, chef du rayon Running.
Intersport va aussi fournir un certain nombre d'éléments pour le cross des jeunes : arche d'arrivée, rubalise, récompenses, etc. Nous devons leur indiquer le nombre de podiums afin qu'ils puissent dimensionner leur dotation.
Autre aspect du partenariat : Intersport souhaite promouvoir une « équipe » constituée d'athlètes issus de différents clubs. Nous proposerons sans doute une ou deux candidatures.

Stephen CREUZOT et Erwan HERVEIC interviennent au titre de la communication. Ils continueront à alimenter régulièrement le « Saint-Michel ma ville » avec des articles illustrés de photos. Il est éventuellement prévu d'élargir la communication vers les journaux essonniens à l'occasion du cross des jeunes.
Le site internet et la page Facebook sont entretenus, mais le volume pourrait être nettement augmenté. Il manque par exemple des articles et des photos issus du groupe Hors Stade. L'arrivée d'Erwan sur ce secteur de responsabilité devrait permettre rapidement de combler cette lacune. Il manque aussi des éléments d'illustration en provenance des catégories EA, Poussins et Benjamins. Catherine MAZET proposera aux parents accompagnants, de transmettre à Stephen quelques photos (et commentaires ?) prises pendant les entraînements et les compétitions.

Jean-Charles TROUABAL et Cyril TRENTIN prennent en charge la définition et la mise en application d'un plan visant à obtenir la rénovation (reconstruction) de la piste d'athlétisme du stade Lucien-Simon.
A leur demande, un bref historique des différentes démarches entamées ces dernières années, la description de l'impact sur l'activité du club, les structures d'athlétisme existantes dans les communes avoisinantes, ainsi qu'un balayage des paramètres du dossier (entités en jeu, utilisateurs de la piste,…) sont proposés par divers intervenants. L'opération de pompage et de curage des systèmes d'évacuation des eaux pluviales effectuée par des membres du club après de nombreuses et longues périodes d'inondation est évoquée. Les services municipaux ont ensuite épaulé les athlètes volontaires. Pour maintenir l'ensemble des activités sur le stade Lucien Simon, la Mairie doit s'engager à l'entretenir régulièrement.
Les avantages incontestables de la situation de ce stade sont rappelés. A l'évidence, le point de blocage majeur se situe au niveau du coût d'une telle opération, mais le bureau convient que cela ne doit pas empêcher la recherche de solutions.
Jean-Charles et Cyril vont rapidement proposer une stratégie afin de remettre en route un processus de recherche de solutions avec l'appui des structures concernées : Mairie, Agglo, sections sportives, collèges, etc.
Les autres membres du bureau expriment leur volonté de soutenir autant que possible ce projet absolument vital pour la survie de la section Athlétisme.

Patrick COSPEREC et Jean-Philippe LENORMAND évoquent le fonctionnement et l'état d'esprit actuel du groupe Hors Stade. Certains points de vue rapportés par Jean-Philippe et Patrick font apparaître la nécessité d'informations et de clarifications sur les objectifs et le fonctionnement de notre section : ventilation financière des cotisations, engagement essentiel et priorité vis-à-vis des jeunes, projets de club, apports du club au groupe Hors Stade, etc.
Il semble aussi nécessaire de renforcer fortement la liaison entre les groupes Piste et Hors Stade. Cela passe par exemple par : des compétitions communes, des rencontres sportives moins institutionnelles mais plus festives, une implication plus étroite dans la vie du club par le partage des tâches nécessaires à son fonctionnement.
La participation financière de la section aux engagements sur des courses HS est évoquée, mais l'absence du Trésorier ne permet pas de développer complètement ce point. Deux éléments sont tout de même précisés : concrétiser le travail de choix des « courses objectifs club » (choix judicieux de courses regroupant un nombre significatif de membres du groupe et participant à la visibilité du club) et Monique indique que sa préférence irait à la définition d'une enveloppe dont l'utilisation serait pilotée par Jean-Philippe et Patrick.

Catherine MAZET et Jean-Philippe LENORMAND proposent d'établir un prévisionnel des évènements conviviaux dédiés à la cohésion du club et tenant compte de l'existant tout en s'autorisant à innover.
La soirée des récompenses traditionnellement accompagnée de la galette de janvier et le barbecue de fin d'année sont évoqués.
Pendant ces manifestations, il semble important de faire un effort pour créer une convivialité entre les différents groupes : adultes, jeunes, parents, athlètes, etc. On pourrait imaginer par exemple des petites rencontres ludiques et sportives pendant le barbecue.

3- Points à développer

Les entraîneurs et les horaires

Michel CREUZOT fait le point sur les entraîneurs.
Pour les EA/Poussins : 4 entraîneurs (Patricia, Stéphanie, Cyrielle et Elric)
Pour les Benjamins : 1 entraîneur (Alexandre)
Pour les Minimes : 2 entraîneurs (Emilie et Stephen)
Pour les Cadets et au-delà : 2 entraîneurs (Patricia et Michel).
Il manque malheureusement un entraîneur pour les sauts et lancers. Nos installations sont très peu motivantes pour un entraîneur de ces spécialités : sautoirs inexistants ou dégradés et aires de lancers en mauvais état. L'absence d'entraîneur sur les sauts et lancers va notamment pénaliser bon nombre d'athlètes qui souhaiteraient s'engager dans les épreuves combinées.

La réunion de rentrée des parents du 1ier octobre

Cette réunion de rentrée proposée aux parents des jeunes athlètes, est une première. Elle doit permettre aux dirigeants de la section d'expliquer quelle est notre approche de la pratique de l'athlétisme en compétition et de préciser ce que peut être la participation des parents (essentielle !) dans cette démarche. Elle doit aussi permettre aux parents de dialoguer avec les responsables des entrainements. Les contenus sont en cours d'élaboration.

La réunion de rentrée du Hors Stade

Le bureau s'accorde de nouveau à dire qu'une attention toute particulière doit être portée sur l'amélioration de la relation groupe Hors Stade/groupe Piste (voir l'intervention de Patrick et Jean-Philippe au §2). Une partie du groupe Hors Stade semble peu informée par la vie du club en dehors du strict périmètre de leur groupe. Monique propose que soit organisée une réunion du groupe Hors Stade le 3 octobre prochain à 20h15, destinée à ce que les avis et les questionnements soient clairement exprimés et que des réponses ou solutions soient amenées dans la mesure du possible.
Une première action possible pour renforcer la cohésion, serait de choisir quelques objectifs communs : Ekidens, cross, etc. Une première liste est proposée.

Le cross des jeunes

Claire MERKEL expose les différents points d'avancement de l'organisation du cross.
La demande de matériel auprès de la Mairie est prête, mais ne doit être adressée qu'un mois avant l'échéance. Rendez-vous est pris avec le Syndicat de l'Orge et les Pompiers. Le dossier « Secouristes » est bouclé.
Quelques actions à traiter dans les prochains jours : appel aux bénévoles pour les différents postes (Pascal), avertir la section Football, définir ou préciser quelques règles de compétition pour paramétrer le logiciel de résultats, etc.

Le stage de printemps 2019

Après 2 années d'interruption, indépendante de la volonté de notre section, nous souhaitons organiser de nouveau le stage de printemps, probablement à Mende (48). Trois actions à court terme sont listées :

- Procéder à l'évaluation approximative du nombre de participants (entraîneurs).
- Evaluer les grandes lignes budgétaires pour se prononcer sur la faisabilité du projet (Pascal et Philippe).
- Prendre contact avec la structure d'accueil en novembre, pour positionner de façon informelle une réservation du dimanche 28 avril au samedi 4 mai 2019.

Pascal SALSAC précise quelques éléments supplémentaires.
La décision d'organiser le stage doit être prise en décembre 2018, dernier délai et les inscriptions et réservations doivent être bouclées en janvier 2019.
Quelques points importants de la législation des séjours collectifs de mineurs sont à prendre en compte : la nécessité de certaines vaccinations pour les membres de l'encadrement, par exemple.

4- Questions diverses

Aucune question diverse.

La séance est levée à **23h00**.